

THE
QUEBEC
GAZETTE.



GAZETTE

THURSDAY, JUNE 12, 1783.

LONDON GAZETTE.

Whitehall, November 16. The letters, of which the following are copies and extracts, from the Right Hon. General Elliott, Governor of Gibraltar, were received on Thursday last at the office of the Right Hon. Thomas Townshend, his Majesty's Principal Secretary of State for the home department.

(C O P Y.)

My Lord,

Gibraltar, September 15, 1782.

THE enemy having collected his whole force by sea and land; 44 sail of the line, besides 3 inferior two-deckers; 10 battering ships, 5 bomb-ketches, several frigates and xebecs, a great number of gun and mortar boats, a large floating battery, many armed vessels, and near 300 boats, purposely constructed for carrying troops:

Their land batteries mounted with above 100 pieces of cannon, and an equal number of mortars and howitzers:

An army of near forty thousand men:

On the 13th instant, at eight in the morning, all the battering ships, commanded by Don Buenventura Moreno, rear-admiral, were put in motion, and came forward to the several stations previously determined they should take up: The Admiral being placed upon the capital of the Kings Bastion, the other ships extending three to the southward of the flag, as far as the Church Battery; five to the northward, about the height of the Old Mole; and one a very little to the westward of the Admiral, by a quarter before ten; they were anchored in line at the distance of 1000 to 1200 yards: immediately a heavy cannonade began from all the ships; supported by the cannon and mortar in the enemy's lines and approaches: At the same instant our batteries opened with hot and cold shot from the guns; and shells from the howitzers and mortars. This firing continued, without intermission, on both sides, until noon, when that of the enemy, from their ships seemed to slacken, although but little. About two o'clock the Admiral's ship was observed to smoke, as if on fire, and a few men busy upon the roof, searching for the cause. Our batteries never discontinued; the enemy's fire from the ships gradually decreased. About seven in the evening they fired from a few guns, and that only at intervals. At midnight the Admiral's ship was plainly discovered beginning to burn; an hour after it was completely in flames: eight more of the ships took fire in succession. Signals of distress being now made, the launches, feluccas, and boats of the whole fleet began to take up the men from on board the burning ships. Many ships were still fired from those in which the flames had yet made no considerable progress; and the fire from the enemy's batteries on shore did not in the least diminish. Brigadier Curtis, who with his squadron of gun boats, lay ready to take advantage of any favourable circumstance, left the New Mole, at 2 o'clock, and about three formed a line upon the enemy's flank, advancing and firing with great order and expedition: which so astonished and disconcerted the enemy, they fled precipitately with all their boats, abandoning the ships, in which some officers and numbers of their men, including many wounded, were left to perish. This unavoidably must have been their wretched fate, had they not been dragged from amidst the flames by the personal intrepidity of Brigadier Curtis, at the utmost hazard of his own life, a life invaluable to his Majesty's service. For some time I felt the utmost anguish, seeing his pinnace close to one of the largest ships at the instant she blew up; and spread her wreck to a vast extent all round. The black cloud of smoke being dispersed, I was again revived by the sight of his pinnace, little apprehending that the Brigadier was in the utmost danger of sinking, some pieces of timber having fallen into, and pierced the boat, (killing the cockswain, and others of the men) scarce any hope left of reaching the shore. Providentially he was saved by stopping the hole with the seamen's jackets, until boats arrived to their relief. One of our gun boats was sunk at the same moment.

In the course of the day the remaining eight ships severally blew up with violent explosions; one only escaped the effects of our fire, which it was thought proper to burn, there being no possibility of preserving her.

The Admiral's flag remained lying on board his ship till she was totally consumed.

Your lordship will be pleased to inform his Majesty, that the royal artillery additional gunners and marine brigade only could be employed on this service, which they executed with the deliberate coolness and precision of school practice, but their execution was infinitely superior. The fire was incessant, and the batteries abundantly supplied with ammunition; every soldier in the garrison, not on duty, eagerly pressing to share in the honourable labours of the day. The enemy's daring attempt by sea was effectually defeated by the constant and well supported fire from our batteries; but the well-timed, judicious and spirited attack made by Brigadier Curtis, rendered this success a complete victory.

The enemy's loss, killed, burnt, drowned, and wounded, must have been grand indeed.

In close a list of ships destroyed and prisoners taken, all by Brigadier Curtis, except one Spanish officer, and eleven French soldiers, who out of fourscore escaped on the wreck of their boat. Two large launches from the fleet were taken with the officers and men belonging to them. The sincere gratitude of all the prisoners of war expressed for their deliverance from the various horrors that surrounded them, afforded the highest satisfaction to humanity.

I am happy to say, my Lord, that notwithstanding the enemy's violent effort, our loss has not been great in numbers; yet such gallant individuals must ever be regretted.

GAZETTE DE LONDRES.

Whitehall, le 16 Novembre. Les lettres du très honorable Général Elliott, gouverneur de Gibraltar, furent reçues jeudi dernier au bureau du très honorable Thomas Townshend, premier Secrétaire d'Etat de sa Majesté pour le département Européen.

(C O P I E.)

My Lord,

Gibraltar, le 15 Septembre, 1782.

LENNEMI étant assemblé toutes ses forces de terre et de mer; 44 vaisseaux de ligne, non-compris deux vaisseaux inférieurs à deux ponts; 10 vaisseaux à batteries, 5 galiotes à bombes, plusieurs frégates et chebecques, un grand nombre de bateaux à canons et mortiers, une grande batterie flottante, plusieurs vaisseaux armés et près de 300 bateaux, construits pour porter les troupes.

Leurs batteries de terre montent plus de 100 canons, et un nombre pareil de mortiers et aubuzes.

Une armée de proche de quarante mille hommes:

Le 13 du courant à huit heures du matin tous les vaisseaux à batteries, commandés par le Contre-Amiral Don Buenventura Moreno, se mirent en mouvement et s'avancèrent pour occuper leurs stations respectives, qui leur avoient été assignées au préalable: L'Amiral étant placé sur le prolongement de la capitale du bastion royal, les autres vaisseaux s'étendant, trois au sud du pavillon jusqu'à la batterie de l'Eglise, cinq au nord à peu près jusqu'à la hauteur du Vieux Môle, et un autre un peu à l'ouest de l'Amiral; à dix heures moins un quart il étoit mouillé en ligne à 1000 ou 1200 verges de distance: ils commencèrent immédiatement la canonade de tous les vaisseaux, soutenue par les canons et mortiers des lignes et approches ennemies: dans le même instant nos batteries commencèrent à jouer à boulets rouges et froids, ainsi que nos batteries à mortiers et aubuzes. Ce feu continua jusqu'à midi sans interruption des deux côtés, quand celui des vaisseaux de l'ennemi parut se ralentir un peu. Vers deux heures on observa de la fumée au vaisseau de l'Amiral, comme s'il étoit en feu, et quelques hommes sur le pont occupés à en chercher la cause. Le feu de nos batteries ne discontinua point; et celui des vaisseaux de l'ennemi diminua par degrés. Vers sept heures ils tirent quelques coups de canon par intervalle. A minuit le vaisseau de l'Amiral prit visiblement en feu, et fut tout en flamme un heure après; huit autres vaisseaux prirent successivement en feu. Les signaux pour demander du secours étant faits, toutes les chaloupes, felouques et bateaux de la flotte commencèrent à retirer les hommes de ces vaisseaux enflammés. Ils tirent encore plusieurs coups de canon, le feu n'avoit pas encore fait de grands progrès, le feu des batteries de terre de l'ennemi ne diminua pas le moindre moment. Le Brigadier Curtis qui avec son escadre de bateaux à canons étoit prêt à profiter de toute circonstance favorable, quitta le Nouveau Môle à deux heures, et à trois heures forma une ligne en flanc de l'ennemi, avançant et faisant feu avec beaucoup d'ordre et de diligence, ce qui l'étonna et le déconcerta tellement, qu'il s'enfuit précipitamment avec tous ses bateaux, abandonnant les vaisseaux avec quelques officiers, quantité de leurs hommes, ainsi qu'un grand nombre de blessés, aux flammes, dans lesquelles ces infortunés auroient infailliblement péri, sans l'intrepidité du Brigadier Curtis, qui, au risque le plus évident de sa vie, vie inestimable pour le service de sa Majesté, les tira en personne d'au milieu des flammes. Je fus pendant quelques moments extrêmement inquiet en voyant sa pinnace tout proche d'un des plus grands vaisseaux, au moment même qu'il sauta, envoyant ses débris à une grande distance tout à l'entour. Le nuage de la noire fumée étoit dissipé, je me remis de ma frayeur en découvrant la pinnace du Brigadier Curtis, ne soupçonnant point qu'il étoit en grand danger de couler à fond, quelques pièces de bois y aiant tombé et percé le bateau (après avoir tué le gouvernail et quelques autres hommes) et qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il pourroit gagner terre. Il se salva par bonheur en bouchant le trou avec la jaquette d'un matelot, jusqu'à ce que quelques bateaux arrivèrent à son secours. Un de nos bateaux à canons coula bas dans le même moment.

Dans le cours de la journée le reste des huit vaisseaux sautant tous avec de violentes explosions; il n'y en eut qu'un seul qui échappa à l'effet de notre feu, qu'on jugea à-propos de brûler, n'y aiant aucune possibilité de le conserver.

Le pavillon de l'Amiral resta déployé à bord de son vaisseau jusqu'à ce qu'il fut entièrement consumé par les flammes.

Votre Seigneurie voudra bien informer sa Majesté qu'il n'y avoit que les canonniers de l'artillerie royale, surnuméraires, et la brigade de la marine, qui parurent être employés à ce service, dont ils s'acquittèrent avec le sang froid et la précision d'un exercice d'école, et des efforts supérieurs. Le feu étoit continué et les batteries abondamment fournies de munitions; chaque soldat de la garnison qui n'étoit point de service chechant avec empressement à partager les honorables travaux de cette journée. L'entreprise hardie de l'ennemi par mer fut entièrement déconcertée par le feu constant de nos batteries bien servies; et l'attaque faite si à-propos, judicieuse et vigoureuse du Brigadier Curtis fit tourner ce succès en une victoire complète.

La perte de l'ennemi en tués, brûlés, noyés et blessés doit certainement être considérable.

Les listes incluses sont, l'une de celle des prisonniers, et l'autre celle des prisonniers, tous pris par le Brigadier Curtis, exceptés les Espagnols et un soldat François exceptés, qui de quatre-vingt-cinq furent sur les débris de leur bateau. Deux grandes felouques de la flotte furent prises avec les officiers et hommes y appartenant. Les vus reconnoissances que tous les prisonniers de guerre exprimerent, d'avoir été sauvés des horribles dangers dont ils étoient environnés, ne pouvoit que plaire à l'homme sensible.

Je suis charmé de pouvoir dire, My Lord, que malgré les violents efforts

royal artillery, was the only officer killed, and is much to be regretted. His knowledge and constant unwearied attention to every duty, and the confidence which his officers will all do well, and we are hopeful not to lose him. The Duke of Crillon, of the highest reputation, having the chief command of the army, the royal blood of France, dignified characters, and great military officers, being present, the amazing concourse of spectators, the hills on this occasion, induce the most sanguine expectations, deemed perfect in design, commencing the unlimited profusion of expense; and

G. A. ELLIOTT.

B E C, JUNE 12.

Last Tuesday Evening his Majesty's Ship Bull-dog, of 20 Guns, Captain Marsh, arrived here in six weeks from Portsmouth. Lately died at New-York, Mr. John Harvey, Merchant, acting Partner in the house established in that city, under the firm of Alexander Brymer and Co whose death terminates the business of that company in New-York.

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC. Inwards.

Euretta, George Featonby; Montréal, Robert Madox, from London.—Castle Creve, Robert Batton, from Liverpool.—Sally, Peter Stark; Mediator, Alexander Cairnes; Rachel, John Story, from New-York.—Jeanny, Thomas Egger, from Tortola. O U T W A R D S. General O'Hara, James Bremner, for Grenada.

A D V E R T I S E M E N T S.

Grand-Voyer's Office, Quebec, 12th June, 1783.

THE Roads in this district being in bad repair, those persons who by Law are bound to keep them in good order, are hereby required to mend them in ten days, in the way and manner directed by the Ordinance. Wherever it shall be found that this necessary work has been neglected, or has been done in a slight superficial way, the Grand Voyer will employ people to do the work conforming to the Ordinance, at the expense of the person or persons heedless of this notice.

Quebec, 10th June, 1783.

For Sale by Public Auction, by SKETCHLEY & FREEMAN, at their public Auction Room, Rue-sous-le-Fort, on Thursday next at eleven o'clock, the following damaged articles, being part of the cargo of the brigantine Lady Howe, Capt. M^l Lachlan, from Montego Bay Jamaica, stranded at Beaumont, and sold on account of the Underwriters, viz.

ABOUT 20 Puncheons of Molass, 3 Pipes Foreign Brandy, 46 Tierces and Barrels Muscovado Sugar, and a parcel of Coffee.

ALSO on Friday the 20th instant at 11 o'clock,

Will commence on Drummond's Wharf the Sale of the remainder of the cargo saved from the said Brigantine, consisting of about 200 puncheons, tierces and barrels of high proof Jamaica Spirits, and 40 pipes and tierces of Foreign Brandy.

SKETCHLEY & FREEMAN, Auctioneers & Brokers.

QUEBEC, le 10 Juin, 1783.

A Vendre par Encan par SKETCHLEY & FREEMAN, à leur Chambre de Vente Publique, rue Sous le Fort, Jeudi prochain à 11 heures, les articles avariés suivants, étant partie de la cargaison du Brigantin Lady Howe, Capitaine M^l Lachlan, de Montego Baie à la Jamaïque, échoué à Beaumont, et vendu au compte des assureurs, savoir :

ENVIROn 20 Tonnes de Melasse, 3 Pipes d'Eau-de-vie étrangère, 46 tierçons et quarts de Cassonade, et du Café.

De plus, Vendredi le 20 du courant, à 11 heures,

Commencera la vente au Quai de Mr. Drummond, du reste de la cargaison sauvée du dit Brigantin, consistant en environ 200 tonnes, tierçons et quarts d'Esprit de la Jamaïque de haute preuve, et 40 pipes et tierçons d'Eau-de-vie étrangère.

SKETCHLEY & FREEMAN, Encanteurs et Courtiers.

For Sale by Auction, by SKETCHLEY & FREEMAN (for the benefit of the Underwriters and others concerned) on Friday the 13th instant, on the King's Wharff, Quebec,

ALL the Tackle, Apparel and Furniture of the Polacre Ship NOBLE, as saved from the wreck of the ship—Also the Hull of said ship as she lays on the rocks off Beauport, Havana built of mahogany and cedar, and sheathed with mahogany.

The Rigging will be sold in lots, and may be seen by applying to the Auctioneers.

On Saturday the 14th on the Wharff of Nathaniel Taylor, Esq;

All the Molasses that were saved out of the above ship, consisting of about 200 casks more or less; in puncheons, hogheads and quarter-casks.

On Monday the 16th on the above Wharff,

All the fine old Jamaica Rum saved out of the said ship, comprised in about ninety puncheons.

The Sale to begin at Eleven o'clock each day.

A Vendre par SKETCHLEY & FREEMAN (au profit des Assureurs et autres y intéressés) Vendredi prochain le 13 du courant, au Quai du Roi,

TOUS les Cordages, Agrêts et Fournitures du Polacre, le Noble, ainsi qu'ils ont été sauvés du vaisseau échoué: de plus le corps du vaisseau tel qu'il se trouve présentement sur les rocs de Beauport, construit à la Havanne, de bois de Mahogany et de Cèdre, et revêtu de Mahogany.

Les Agrêts seront vendus par lots qu'on pourra voir en s'adressant aux Encanteurs.

Samedi le 14 au Quai de Nathaniel Taylor, Ecuier, toute la Melasse qui a été sauvée du dit vaisseau, consistant en environ deux cens futailles, plus ou moins, soit tonnes, barriques ou quarts.

Lundi le 16 au dit quai, tout le bon vieux Rum des Isles, sauvé du dit vaisseau, comprenant autour de quatrevingt-dix tonnes.

La vente commencera à 11 heures chaque jour.

A U P U B L I C.

PRUDENT and Angelique Fournier, his Wife, do hereby certify that the knowledge of the fact, that Mr. Alexander Hanna, Merchant, residing at Montreal, is a true and honest man, what they had said against his probity is false, and that through ignorance they had alleged he had defrauded them.

de l'ennemi, notre perte n'a pas été grande en nombre, quoique des individus aussi braves doivent à jamais être regrettés.

Le Capitaine Reeves de l'artillerie royale est le seul officier qui ait été tué, les connaissances et l'attention constante et infatigable en toute occasion nous rendent la perte plus sensible. Tous les officiers blessés se portent bien, et nous espérons ne pas perdre beaucoup de soldats.

Le Duc de Crillon, général de la plus haute réputation, aiant le commandement en chef des forces alliées, des princes du sang royal de France, des hommes d'un mérite reconnu en Europe, la première noblesse d'Espagne et des officiers supérieurs militaires étant présents à l'armée assiégée, un concours prodigieux de spectateurs qui remplirent le camp et couvrirent les hauteurs voisines à cette occasion, nous font croire, que les forces combinées s'étoient flattées du plus brillant succès de leurs vaisseaux à batteries, jugés parfaits dans leur construction, achevée par de prodigieux travaux et des frais prodigieux; et qui à ce qu'on dit ont été déclarés invincibles.

Je suis, My Lord, avec respect, G. A. ELLIOTT.

Au Comte de Shelburne, &c. &c. &c.

A V E R T I S S E M E N T S.

Bureau du Grand Voyer, Quebec, le 12 Juin, 1783.

LES chemins de ce district étant en très mauvais état, tous ceux qui sont par la loi obligés de les entretenir sont requis par ce présent de les raccommoder conformément à l'Ordonnance, en dix jours de la date du présent. Partout où l'on trouvera que cet ouvrage si nécessaire n'aura point été fait, ou ne l'aura été que superficiellement, le Grand Voyer emploiera du monde au dépend de ceux qui auront négligé de satisfaire au présent avertissement, pour le faire faire conformément à l'Ordonnance.

DISTRICT de } Montréal, le 2 Juin, 1783.

A Une assemblée des Commissaires de la Paix de sa Majesté, il a été ordonné aujourd'hui que le poids et prix du pain soient savoir :
Le Pain bis de 6 livres à 9d ou 18 sols.
Le Pain blanc de 4 livres à 8d ou 16 sols.

Et il a été ordonné que les différents boulangers de la ville et des faubourgs de Montreal s'y conforment, et marquent leurs pains des lettres initiales de leurs noms.

Par ordre des Commissaires, J. BURKE, C. P.

DISTRICT of } Montreal, 2d. June, 1783.

A T a meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace this day, it was ordered, that the assize and price of Bread be as follows, viz :
The brown loaf of Bread of 6lb weight at 9d or 18 sols.
The white loaf of 4lb weight at 8d or 16 sols.

And ordered that the several Bakers of the city and suburbs of Montreal do conform thereto, and mark the initial letters of their names on their Bread.

By order of the Commissioners, J. BURKE, C. P.

L'ON avertit par ce présent, que Messrs. Thomson & Shaw, de Quebec, Marchands, ont commis toute leur propriété de telle nature qu'elle puisse être, en dépôt à Messrs. John Fraser et John Young pour l'avantage de leurs créanciers. Tous ceux qui leur doivent sont requis par ce présent de payer le montant de leurs dettes respectives dans le cours du mois courant aux dits Aiant-causes, ou à Hugh Finlay, Ecuier, qui a plein pouvoir et est autorisé de recevoir les paiements et de donner les quittances nécessaires, sans de quoi ils seront immédiatement poursuivis en justice, et tous ceux qui ont des demandes sur la susdite propriété sont priés de les présenter d'urgence attestés aux dits Aiant causes, ou au susdit, afin qu'un dividende puisse promptement être fait.

T. WALKER, Procureur des Aiant-causes.

LA Société de commerce, qui a subsisté entre Andrew Cameron & James M^l Kenzie, depuis le 2er de May, 1780, sous la denomination de James M^l Kenzie, à Montreal, étant dissoute aujourd'hui, tous ceux qui ont quelques comptes à régler avec eux sont requis de les arrêter immédiatement avec le dit James M^l Kenzie, qui est dûment autorisé d'arranger les affaires de cette société.

ANDREW CAMERON, JAMES MACKENZIE.

Montreal, le 2 Juin, 1783.

N. B. Mr. James M^l Kenzie continuera son commerce comme à l'ordinaire, et à son propre compte; il a un assortiment général de marchandises detrairement importées, qu'il vendra à de très raisonnables termes.

THE Partnership in Trade that has subsisted between Andrew Cameron & James M^l Kenzie, since the first of May 1780, under the firm of James M^l Kenzie, at Montreal, being this day dissolved, those who have any accounts with them outstanding, are requested to make an immediate settlement with the said James M^l Kenzie, who is duly authorized to wind up the affairs of that concern.

ANDREW CAMERON, JAMES MACKENZIE.

Montreal, 2d June, 1783.

N. B. James M^l Kenzie carries on the business as usual on his account, and has for sale a general assortment of goods lately imported, which he will dispose of on the most reasonable terms.

JOHn PAINTER venant d'arriver de Bristol, a importé dans le Brigantin Lively, les articles suivants qu'il vendra à de très raisonnables termes, savoir :

DU Rum de la Jamaïque, Du vieux Vin de Port, de la meilleure qualité, en pipes, quarts et bouteilles, ces derniers sont dans des caisses, contenant 30 bouteilles chacune, pour la commodité du transport.
De la Melasse en tonnes et tierçons, Et plusieurs autres articles trop minutieux pour les tous mentionner, qu'on pourra tous voir en s'adressant au dit John Painter, chez Mr. Andrew Cameron, place du marché à la basse-ville de Quebec.

Du Sucre en pain, Du Porter de Warren, en quarts et bouteilles, Du Cidre de Herefordshire en bouteilles, Du bon vieux fromage de Cheshire et Gloucester, Un petit assortiment de fer en barres, Des Souliers pour hommes et pour femmes, De la Toile à voiles,

JOHn PAINTER, just arrived from Bristol, has imported in the Brig Lively, the following articles which he will sell on very reasonable terms, viz :

JAMAICA Rums, Old Port Wine of the first quality, in pipes, quarter casks and bottles, the latter are pack'd in cases, which contain 30 bottles each, for the convenience of transportation.
Melasses in puncheons and tierces, And sundry other articles too tedious to enumerate, all which may be seen by applying to the said John Painter, at Mr. Andrew Cameron's, in the Lower-town Market-place.

Loaf Sugar, Warren's Porter in barrels and bottles, Herefordshire Cyder in bottles, Fine old Cheshire and Gloucester Cheese, A small assortment of Bar Iron, Mens and Womens Shoes, Sail Canvas,

A U P U B L I C.

PRUDENT DUBUC et Angelique Fournier, sa Femme, déclarent à tous qu'il appartiendra, que le Sieur Alexander Hanna, Négociant, demeurant ordinairement à Montreal, est un très parfait honnête homme, que ce qu'ils ont avancé sur sa probité est faux, et que c'est mal-à-propos qu'ils l'ont taxé de les avoir volés.

By PUBLIC AUCTION,

Will be sold on Friday next the 17th instant, at the British Coffee-house, at 12 o'clock, if not disposed of before by private sale,

THE Schooner St. Ours, of about sixty-five tons burthen, and the Sloop Argo, of about 50 tons burthen, as they now lay in the Cul-de-Sac, with all their tackle, apparel, &c. as per inventories which may be seen by applying to MELVIN, WILLS & BURNS;

Québec, 21st June, 1783. Par ENCAN PUBLIC, Il se vendra Mardi prochain le 17 du courant, au Café Britannique, à midi, si avant ce tems l'on n'en a pas disposé de gré à gré.

LA Goëlette St. Ours, d'environ loixante-cinq tonnes de port, et le Bateau l'Argo, d'environ cinquante tonnes de port, tels qu'ils se trouvent actuellement dans le Cul-de-Sac avec tous leurs agrès, &c. suivant l'inventaire qu'on pourra voir en s'adressant à MELVIN, WILLS & BURNS. Québec, 21 Juin, 1783.

Just imported from LONDON, and to be sold by SARAH SIMPSON in the Upper-town, Quebec,

MADEIRA in bottles, red and white Port wine in quarter-casks and bottles; bottled Porter, Jamaica spirits, Anniseed, Cinnamon and Rose Water; Syrop of Capillair and Poppies; Godfrey's Cordial, Lemon Juice, Cherry Brandy in three gallon kegs; white wine Vinegar, Florence Oil, French Olives, Capers, Ketchup, India Soy, Walnuts, Anchovies, Scotch and red Herrings; Paints of different colours, Linseed Oil boiled, Paint-brushes, spirits of turpentine and of wine; double and single refined Sugar; Candy and Barley Sugar, Muscovado Sugar, Citrons, Vermicelli, Raisins, Prunes, Almonds, Coffee, Rice, Starch, Fig blue; Hair Powder and Pomatum; Hyson, Green, Souchong and Bohea Teas; Pepper, Barley, Butter, Gloster and Cheshire Cheese; mould and dipt Candles; Soap; Carrot Tobacco, Rappee Snuff; Essences and scented Waters; Wax-lights; Mens, Womens and Boys Shoes, &c. Mens and Womens silk, cotton and thread Hosiery; Glass, China and Queens ware; Linnen, Marcellis Quilting for petticoats; Dimities, silk stuffs for gowns and petticoats; an assortment of mourning apparel; fashionable Stays, painted, flowered, striped and plain Muslins; Cambrick, Lawn, plain and striped Gawse; gawse and muslin Handkerchiefs; silk Umbrellas for sun and rain; Mens fine beaver Hats, and Ladys fine riding Hats; Stationery; silk and stuff Petticoats; complete suite of childrens bed linnen; Bell-hoops, ready made Shirts; with many articles too tedious to mention.

RANAWAY from the Subscriber on the sixth instant, A Panisec Woman named MARY JEANNEVIEVE, thirty-four years of age, about five feet four inches high, speaks French and a little English; she carried with her a large bundle. Whoever will bring her back to her Mistress, or secure her, shall have FORTY SHILLINGS Reward and all reasonable charges paid; and whoever harbours or employs the said Slave will be prosecuted to the utmost rigour of the law. Quebec, June 20, 1783. SARAH SIMPSON.

S'Est enui de chez la Souffignée le six du présent, Une Panisec nommée MARIE JEANNEVIEVE, âgée de trente-six ans, et haute environ cinq pieds quatre pouces; parle François et un peu de l'Anglois; emporta avec elle un gros paquet. Ceux qui ameneront la dite Panisec à sa Maîtresse, ou la mettront en lieu de sûreté, recevront une recompense de quarante shellings courant et tous les frais raisonnables. Quiconque retiendra ou emploiera la dite Esclave sera poursuivi suivant toute la rigueur des lois. SARAH SIMPSON. Québec, le 20 Juin, 1783.

ALEXANDER M'PHERSON begs leave to acquaint the Publick, That he has just opened a Publick House under the name of M'PHERSON'S HOTEL, in the Lower-town of Quebec, next door to Mr. Charles Orant's, a house most elegantly furnished and fitted up for the reception of Travellers; an Ordinary will be kept every day, and dinners provided for set companies at short notice; the best of wine and all sorts of other liquors may be relied on. He flatters himself that his steady attention in endeavoring to please will gain him the favour of the Publick, who may rely on a continuance of his utmost endeavour to please. At M'P. N. B. Horfes and Calches every day for Montreal or elsewhere, by applying as above.

Imported in the last Ships from England, by RODERIC FRASER, and for sale by him at his Store in St. Peter's street, Lower-town;

MOLASSES, double and single refined Sugar, Hyson, Green and Bohea Tea, British Brandy, San Raimon, Pepper, Barley, Butter, Gloster and Cheshire Cheese, Candles mould and dipt, Castile and common Soap, White Wine Vinegar of the best quality, Florence Oil ditto, Paints and Oil, Pigtail and Carrot Tobacco, Powder and Shot, Pitch and Tar, Porter in Hogheads and Bottles, Crown Glass, Nails, Shoes, Stationery, scented Hair Powder, Blankets, Strouds, &c. And is has also for Sale, Seal Oil, Seal Skins, Flour fine and coarse, Pine and Oak Plank and Boards seasoned, fit for Shipping and Floors.

Importé par les derniers vaisseaux d'Angleterre, et à vendre par RODERIC FRASER, à son magasin rue St. Pierre, à la Basse-ville;

DE la Melasse, du Sucre en pain double et simple raffiné, du Thé d'Hyson, Verd et Bou, de l'Esuade, de l'Anglaterra, des Raisins de la meilleure qualité, du Poivre, de l'Orge, du Beurre, du Fromage de Gloster et Cheshire, de la Chandelle au moule et à la baguette, du Savon de Castille et commun, du Vinaigre de Vin Blanc de la meilleure qualité, de l'Huile de Florence ditto, de la Peinture et de l'Huile, du Tabac en Pigtail, et en Carottes, de la Poudre à tirer et du Plomb, de la Poix et du Goudron, de la Grande Bierre en barriques et bouteilles, des Vitres, des Cloux, Scouliers, du Papier, &c. de la Poudre à Poudre parfumée, des Couvertes. Et il vend de plus, De l'Huile à bruler, Des Peaux de Loups-marins, De la Flour et Farine, Des Planches et Madriers secs de Pin et de Chêne, propres pour la construction des vaisseaux et pour faire des planchers.

NOTICE is hereby given that Messrs. Thompson & Shaw, of Quebec, Merchants, have assigned over all and singular their property of what nature soever, to Messrs. John Fraser and John Young, in trust for the benefit of their Creditors; all persons therefore indebted to said Estate, are hereby required to pay the amount of their respective debts in the course of the current month, to the said Assignees, or to Hugh Finlay, Esq; who is authorized and empowered to receive the same, and to grant sufficient discharges; on failure whereof prosecutions will be immediately commenced against them: And all persons having demands on the said Estate are requested, immediately to lodge their claims properly authenticated with the said Assignees, or the subscriber, in order that a dividend may speedily be made. T. WALKER, Attorney to the Assignees. Québec, 24th June, 1783.

COMME la vente des biens de Marie Macaulay, qui a été publiée devoir se faire le 17 du présent, n'ayant pu se faire, faute d'enchérisseurs, au 17 du présent, l'aveu de la Cour, lesdits biens vendus positivement à l'heure plus haut enchérisseurs, à onze heures du matin, par M. D. Sheriff, Québec, le 21 Juin, 1783. WHEREAS the sale of the Estate heretofore advertised to be sold, on the 17th inst. has not been remptorily sold to the highest bidder, in the forenoon, on the 17th inst. at 11 o'clock in the forenoon, by M. D. Sheriff, Québec, June 21, 1783.

AVENDRE UN emplacement situé au St. Antoine, de trente-six pieds de front sur un arpent de profondeur, sur lequel se trouve une maison de pierre, un bangerd, une boucherie, un étal et un pavillon, tenant par devant à la rue St. Antoine, par derrière au nommé Traversé, d'un côté à Pierre Michon, et de l'autre côté à Claude Boudria, le dit emplacement est en plus de tout en bon état. II. Une terre située à la Côte des Neiges, près Montréal, de quatre arpents de front sur dix-huit arpents de profondeur, tenant par devant aux emplacements de Henry Chon, Veuve Laroffe, et au chemin du roi, par derrière au Sieur Raimbault, d'un côté au Sieur Pierre Vallée et de l'autre à Toussaint Beribault, sur laquelle terre est construite une maison de pierre de trente-cinq pieds sur trente-deux, une écurie en pierre, une grange et une étable. Plus, une tannerie de six-cinq pieds sur un solage en pierre, de vingt-deux pieds de front, sur dix-huit pieds de profondeur, et toutes les ustensiles nécessaires pour la dite tannerie, le tout en très bon état. III. Un morceau de terre irrégulier, situé au dit lieu de la Côte des Neiges, d'un arpent et demi en superficie, très propre à établir des tanneries, suivant la désignation portée au contrat lequel sera remis à l'acquéreur, le dit emplacement bien clos. IV. Dix-huit pieds de terre de front sur un arpent de profondeur, situés au dit faubourg St. Antoine, sur le devant à la dite rue, par derrière au Sieur Ducharme, d'un côté au nommé Hubert et de l'autre côté au Sieur Allard, bien clos. Les amateurs pourront s'adresser au Sieur Jean Toupin, maître tannier, résidant à la Côte des Neiges, lequel donnera les informations du prix et des conditions de la vente. N. B. Les dits biens seront vendus quittes de toutes dettes quelconques. Avertis en outre le dit Sieur Jean Toupin, qu'il se propose de passer en Europe cette année, pour lequel quiconque aura quelques sommes à restiter au dit Sieur, qu'il prie de lui présenter ses comptes pour être soldés; et ceux qui lui sont redevables au dit Sieur de s'acquitter envers lui sous deux mois de ce jour faute de ce ils seront poursuivis en justice. Montréal, le 3 Juin, 1783.

To be SOLD by PRIVATE SALE, A lot situate in the suburb St. Antoine, near Montreal, of thirty-six feet in front by one arpent in depth, on which is built a stone house, a bangerd, a butcher's stall and a stable and well, joining in front to St. Anthony street, behind to Traversé, on one side to Pierre Michon; and on the other to Claude Boudria, the whole enclosed with pickets and in good repair. II. A lot of ground situate at the Côte des Neiges, near Montreal, containing four arpents in front by eighteen arpents in depth, joining in front to lots belonging to Henry Chon, the Widow Laroffe, and the King's-high-way, behind to Mr. Raimbault, on one side to Mr. Pierre Vallée, and on the other side to Toussaint Beribault, with a stone house of thirty-five by thirty-two feet, a stone stable, a barn and well: Also a log ten-house having a stone foundation, of twenty-two feet in front by eighteen in depth, said tannery provided with all necessary tools and the whole in good repair. III. An irregular piece of ground situate on the said Côte des Neiges, containing one arpent and a half in superficie, very conveniently situated for erecting tan-houses thereon, according to the description contained in the deed of sale, which will be delivered to the purchaser of said lot, the whole being well enclosed. IV. Eighteen feet of ground in front by one arpent in depth, situate in the said suburb of St. Antoine, bounded in front by said street and behind by Mr. Ducharme, joining on one side to Hubert, and on the other side to Mr. Allard, the whole well enclosed. Those desirous to purchase the premises are desired to apply to Mr. John Toupin, tanner, residing at the Côte des Neiges, who will make known the price and conditions of sale. N. B. The said premises will be sold free of all encumbrances whatsoever. Avertis le dit Sieur Jean Toupin, qu'il se propose de passer en Europe cette année, pour lequel quiconque aura quelques sommes à restiter au dit Sieur, qu'il prie de lui présenter ses comptes pour être soldés; et ceux qui lui sont redevables au dit Sieur de s'acquitter envers lui sous deux mois de ce jour faute de ce ils seront poursuivis en justice. Montréal, June 3, 1783.

AVENDRE, En la Cour des Prévotatives à Québec, tenant au Collège des Reverends Peres Jesuites, la 1re. criée se fera Vendredi 30 du présent mois de May, 10 heures du matin, la 2me. criée le 6 du mois de Juin prochain, et l'adjudication le 13 du dit mois de Juin, 10 heures du matin.

UN emplacement situé en la Basse-ville de Québec, rue du Sault-au-Matelot, d'environ 80 pieds de largeur sur la dite rue, sur la profondeur qu'il peut y avoir jusqu'à la cime du Cap, où il n'a que 70 pieds de largeur, tenant d'un côté au Nord au Sieur Baillargé, d'autre côté au Sud au Sieur Cureux St. Germain, à la rue du Cul-de-Sac, Notre Dame, et au Sieur Cremassy, ensemble les corps de logis et batimens dessus construits; la totalité duquel emplacement, logis et batimens, seroit vendus en deux parties suivant les plans figuratifs qui seront exposés en la dite Cour, par une ou deux adjudications. Le tout appartenant à Mr. Alexandre Dumas, et actuellement occupé par Mr. Woolsey et M'Niël; pour plus amples informations les amateurs pourront s'adresser à l'Avocat soussigné à Québec, qui communiquera les dits plans figuratifs et les conditions et suretés de vente; et ceux qui prétendent quelques droits sur le dit bien, sont priés d'en faire déclaration avant l'adjudication, au Greffe ou en l'étude du dit Avocat. A Québec, le 2 May, 1783. BERTHELOT DARTIGNY, Avocat.

TO BE SOLD, In the Court of Prerogatives held in the Jesuits College Quebec, and will be put up for the first time on Friday the 30th. May, instant, the second time the 6th. of June next, and will be adjudged on the 13th of said month, at 10 o'clock of the forenoon;

A Lot situate in Sault-au-Matelot street in the Lower-town of Quebec, of about 80 feet in breadth on said street, by the depth which there may be to the top of the Cape, where it is but 70 feet in breadth, joining on the North side to Mr. Baillargé, on the South side to Mr. Cureux St. Germain, to Cul-de-Sac street, Notre-Dame street, and to Mr. Cremassy, together with the houses and buildings thereon erected; the whole of which will be sold in two lots, according to the plans which will be exposed in said Court during one or two sittings. The whole appertaining to Mr. Alexandre Dumas, and at present occupied by Mr. Woolsey and Mr. Niël. For more ample information those desirous to purchase may apply to the under-written Advocate at Quebec, who will shew them the plans of said lot, &c. and make known the conditions and sureties of the sale; and those who pretend claim on said lot, &c. are requested to make the same known before the adjudication at the Clerk of the Court's office, or to said Advocate at his chambers. Québec, May 2, 1783. BERTHELOT DARTIGNY, Advocate.

QUEBEC, le 2 Juin, 1783. A une assemblée des Commissaires de la Paix pour le dit district, Il est ordonné que le Pain Blanc d'un demi boisseau sera vendu par livres, et le Pain Bis d'un demi shellin quatre livres et huit onces, et que lesdits pains marquent leur Pain des lettres initiales de leurs noms. Par la Cour, DAVID LYND, C. P.

LOTTERY

For the town and district of Montreal, of the Governor and Legislative Council of this Province, in the year of His Majesty's reign.

SCHEME.

at 46/8.	£30,333 6 8
850	
850	
1020	
850	
1700	
1700	
1360	
1275	
16,100	
25,705	
4327 Prizes	39 3 4
8673 Blanks	39 3 4
13,000 Tickets.	25,783 6 8
Deduction 15 per Cent	4550
	30,333 6 8

Only Two BLANKS to a PRIZE.
 The Lottery to begin drawing on the third of February, 1784, or the money returned on giving up the Tickets, without deduction.
 Tickets to be had at Mr. Gray's, at Montreal, and paid for on delivery.
LACORNE ST. LUC,
EDWD. W. GRAY,
JAMES M'GILL, } MANAGERS.
P. GUY,
JACOB JORDAN,
 Montreal, 29th April, 1783.

Just Imported from LONDON, and to be Sold by WILLIAM LAING, in the Lower-town,

A Neat assortment of Goods, amongst which are a great variety of superfine, middling and low priced Cloths, with all sorts of trimmings; fine Cambrics and Camblets for summer wear; best Velvets, Corduroys, Thicklets, Jeans, Fustians, India Dimities and Nankeens; superfine Flannel and Spangollets; a quantity of Hosiery; best Beaver Hats in the military cock and otherways; fashionable Silks; rich embroidered and ramboured Vests; gold and silver Laces, some of which are very elegant, they are much used for ornamenting Churches, &c. and will be sold remarkably cheap.
 Quebec, May 28, 1783.

WILLIAM LAING, à la Basse-ville, vient d'importer de Londres, et a à vendre.

Un bel assortiment de Marchandises, parmi lesquelles se trouve une variété de Draps superfins, moyens et de bas prix, avec toute espèce d'assortiments, de beaux Casimirs et Camelots pour des habillements d'Été, des Velours de la meilleure qualité, des Corps de soie, Thicklets, des Basins, Fataines, Bazins des Indes et Nanquins, des Flanelles superfines et Espagnolettes, une quantité de Bas, Bonnets, et des Chapeaux de Castor de la première qualité, dans le goût militaire et autres; des Soieries à la mode, des Vestes richement brodées ou tambourées et autrement, des Calens d'or et d'argent, dont il y en a de très élégants; fort propres pour les ornements d'église, &c. le tout à très bonne composition.
 Quebec, le 28 May, 1783.

Just imported and to be sold by JAMES HANNA, at a very low advance for cash only;

Jewellery, Plate, Watches, Clocks, Fishing Tackle, and a variety of other articles.
 J. HANNA hereby requests all persons indebted to him to pay off their debts before the first day of July next, else their accounts will then be put into an Attorney's hands to be paid for without further notice.

JAMES HANNA vient d'importer et a à vendre à très bon compte pour de l'argent comptant.

De la Jouaillerie, Argenterie, des Montres, Horloges, Lignes à pêcher, et une variété d'autres articles.
 J. HANNA prie tous ceux qui lui doivent par ce présent de s'acquitter avant le 1er de Juillet prochain, autrement il mettra leurs comptes après ce temps entre les mains d'un Avocat, pour les poursuivre sans autre avertissement.

ALL persons who may have demands on the late Ensign SMALLE, of his Majesty's thirty-first Regiment of foot, are hereby required to bring them in duly attested to Major COTTON of said Regiment, on or before the first of July next, after which they will be disregarded.
 Quebec, May 20, 1783.

TOUS ceux qui peuvent avoir des demandes à faire à l'Enseigne Smalle, desunt, du 31me. régiment d'infanterie de la Majesté, sont par ces présentes requis de les présenter, attégués en bonne forme, au Major Cotton, du dit régiment, avant le 1er de Juillet prochain, après lequel temps on n'y aura aucun égard.
 Quebec, le 20 May, 1783.

WILLIAM GEORGE begs leave to inform his friends in particular and the public in general, that he intends to supply those who please to favour him with their orders, with the very best Spruce-beer, either double or single, brewed either from the Branch or with Essence; and as he is determined to use his utmost endeavours to please his customers, he hopes their favours will enable him to do it with propriety.
 Quebec, May 15, 1783.

WILLIAM GEORGE prend la liberté d'informer ses amis en particulier, et le public en général qu'il se propose de fournir de la meilleure Bierre d'Épinette double ou simple, brassée soit avec la branche ou avec l'essence, à ceux qui voudront l'honneur de leurs ordres, et comme il est déterminé de faire tout son possible pour plaire à ses pratiques, il espère qu'à l'aide de leurs bontés il se trouvera en état de le faire avec succès.
 Quebec, le 15 May, 1783.

LINDSAY & ACNIDER beg to inform their friends and the public, that they have for sale—bottled Port Wine of the first quality at 24s. per dozen, also Vin de Grays and St. Emilion at 20s. per dozen, and excellent Claret at 30s. per dozen, and a general assortment of Dry-goods at a very low advance.
 Quebec, May 15, 1783.

LOTTERIE

POUR bâtir une Prison pour la ville et le district de Montréal, conformément à une Ordonnance du Gouverneur et le Conseil Législatif de cette province, passée dans la vingt-troisième année du règne de la Majesté.

LE PLAN.

13,000 Billets	à 46/8.	£30,333 6 8
1	de	850
2	de	850
4	de	255
5	de	850
20	de	85
40	de	42 or
80	de	17
150	de	8 10
4625	de	4
4327 Lots		25,705
Premier Tiré		39 3 4
Dernier Tiré		39 3 4
8673 Billets Blancs		39 3 4
13,000 Billets.	Deduction 15 pour Cent.	4550
		30,333 6 8

Deux BILLETS BLANCS seulement contre un LOT.
 La Lotterie se tirera le 3 de Février, 1784, ou bien l'argent sera rendu sans déduction en remettant les billets.
 Les billets se distribuent chez Mr. Gray, à Montréal, et se paient en les recevant.
LACORNE ST. LUC,
EDWD. W. GRAY,
JAMES M'GILL, } DIRECTEURS.
P. GUY,
JACOB JORDAN,
 Montréal, le 29 Avril, 1783.

A VENDRE.

En la Cour des Prerogatives à Québec, qui se tiennent dans le Collège des R. R. P. P. Jésuites, la 1re. criée se fera le 6, la 2de. le 13, et la troisième et l'adjudication le 20 Juin présent mois, dix heures du matin;

UNE terre de 3 arpents de front sur environ 22 arpents de profondeur, située paroisse Cap Santé, seigneurie de Bel-air, bornée par devant à rivière Jacques Cartier, par derrière au bout de la dite profondeur, sur laquelle terre il y a un joli moulin à eau à un mouillage faisant farine, construit en bois, avec un bon solage en pierres jusques à la hauteur des mouvements, de trente pieds de front sur vingt-quatre pieds de profondeur, bâti l'année dernière; un moulin à scie près du moulin à farine. De plus une maison neuve en bois bien lambricée en planches, de 28 pieds de front sur 24 de profondeur, au-dessus de 13 pieds de hauteur avec un toit et une cheminée, une grange en bois de 30 pieds de front sur 24 de profondeur, et une étable de 20 pieds sur 25 pieds. Joignant la terre est un terrain de 12 arpents de front sur 12 de profondeur, et un autre morceau de terre d'un demi arpent de front sur 12 arpents de profondeur.
 II. Une autre terre d'un arpent et demi de front sur 40 arpents de profondeur, située dans la dite paroisse du Cap Santé, seigneurie Daucourt, sur laquelle il y a une bonne prairie produisant année commune 6 à 800 de foin, avec la moitié d'une grange de 30 pieds de front sur 24 de profondeur bâtie sur la terre voisine et un passage séparé pour y aller. Le tout appartenant à Mr. François Perrillon, maître boulanger, et Dame Marie Chomereau son épouse.
 Pour plus amples informations les amateurs pourront s'adresser à l'Avocat soussigné, qui communiquera tous les titres; et donnera des éclaircissements sur les charges et conditions de la dite vente; et communiquera pareillement une liste d'instruments pour hypothèque et autres articles qui feront partie de la dite vente.
 Ceux qui ont quelques droits sur les biens ci-dessus, sont priés d'en faire leur déclaration avant le jour de l'adjudication au greffe ou en l'étude de
 L. DESCHENAY.
 Québec, le 2 Juin, 1783.

A LOUER.

TOUTE la partie supérieure de la maison où de Madame Amiot, rue St. Pierre, très spacieuse et propre pour un magasin de marchandises sèches, avec des tablettes toutes posées.
 Il faut s'adresser à Mr. Startin, chez Madame Lanauzière.

THE whole upper part of the House in which Madame Amiot resides, in St. Peter's street, being very large and perfectly well calculated for a Dry Good Store, with fixtures, &c. &c.
 Apply to Mr. Startin, at Madame Lanauzière's.

WILLIAM GILL vend les articles suivants à son magasin vis-à-vis la place du débarquement à la Basse-ville de Québec, savoir:

- | | |
|---|---|
| DES Cables et Cordages de toute grosseur; | Des Grandes Chabottes, &c. de toute espèce pour les matelots; |
| Des Ancre et Grapins, ditto; | Des Bottes et Souliers bienfaits; |
| De la Toile à Voile depuis N° 1 jusqu'à N° 8; | Des Vins de Port, Claret, et Madère; par douzaines; |
| Des Pointes de Fer et Cloux de tout espèce; | De l'Esprit de Rum de la Jamaïque; |
| De la Poix, Goudron, et Térébenthine; | Du Rum des Indes; |
| De la Peinture de toute couleur boyée; | De l'Esprit de Vin d'Andalouze et de France; |
| De l'Huile de Lin bouillie; | Plus que toute espèce d'Épicerie, &c. &c. |
| Des Pinceaux de bois grands et petits; | Qu'il vendra à de très raisonnables termes. |
| De l'Esprit de Térébenthine; | |
- Il informe également le public, qu'il a équipé une très bonne et grande chaloupe, destinée à porter des ancre et cables aux vaisseaux auxquels, entre Québec et le Bic, il pourroit arriver quelque accident, soit en allant à, ou en venant de Québec, au transport de quels il se trouvera en personne.

WILLIAM GILL, at his Ship Chandlery Store, opposite the Landing-place Lower-town, Québec, has for sale the following Articles,

- | | |
|------------------------------------|--|
| CABLES and Cordage of all sizes, | Neat Boots and Shoes, &c. &c. |
| Anchors and Grapings, ditto, | Port, Claret and Madeira Wine, &c. &c. |
| Canvas, from N° 1 to N° 8, | Jamaica Spirits; |
| Spikes and Nails of all Sorts; | West-India Rum; |
| Pitch, Tar and Turpentine; | British and French Brandy; |
| Paints of all Colours ready mix'd; | Also all kinds of Groceries, &c. &c. &c. |
| Lined Oil boiled; | Which he will dispose of on the most reasonable terms. |
| Paint Brushes of all Sizes; | |
| Spirit of Turpentine; | |
| Slops of all kinds, | |
- He likewise acquaints the public, that he has equip'd an excellent long-boat for the purpose of carrying Anchors and Cables between Québec and Bic, for the assistance of such Vessels as may meet with accidents either in coming to or going from Québec, the transportation of which he will personally attend.
 Québec, May 26, 1783.